

Lettre de Benjamin Crémieux à Jean Paulhan, 1932-07-01

Auteur : Crémieux, Benjamin (1888-1944)

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Crémieux, Benjamin (1888-1944), Lettre de Benjamin Crémieux à Jean Paulhan, 1932-07-01, 1932-07-01.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13728>

Information sur la lettre

Date 1932-07-01

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 22/08/2025

CERCLE LITTÉRAIRE
INTERNATIONAL

SECTION FRANÇAISE
de la Fédération

P.E.N.

1. VII. 32

Mon cher Jean,

il n'est en effet de prolonger la
discussion. Je prends acte que tu ne témoignes aucun
regret d'avoir fait passer une note très inadmissible
et que rien, quoique tu prétendes, ne t'obligeait à
publier.

Reprendre ma place au Comité de Direction
tel qu'il fonctionne actuellement me paraît
impossible. Comment contribuer à la direction d'une revue
alors que son directeur en chef se refuse impuissamment à orienter ou
à contrôler les notes que publie la revue, par respect
pour la "liberté" des collaborateurs.

D'autre part tout ce que tu m'as écrit
de l'attitude des autres membres du Comité. Ici, cette
affaire ne me donne aucune cause de désaccord avec
l'une et de leur parler en confiance.

Vais-tu bien prendre note que je ne sais pas
du tout si j'écrirai une étude sur la morale?

- Pourquoi me parles-tu des Annuaire ou bien as-tu été
d'accord que j'accepte d'enrichir en 1927 ? Tu sais bien
que'il est depuis un an de suite que je l'ai abandonné et
que, sur la demande de l'éditeur, j'attends le moment
où elles redeviendront hebdomadaires. Quant à l'article
anglais tu fais allusion, il est composé de quatre articles
restés sur le marbre. Et j'étais si peu en train de
travailler après le 1^{er} juin après lecture de la G. R. F. que
j'ai pu qu'on les publiât en volume au lieu de faire
un article nouveau. Celui qui a paru dans le n° 9^{ème} ^{de l'année}
est inutile d'une manière, d'ai son apparence incohérente.

Pour ce qui est de mes articles de Candide, je
ne suis pas de ton avis. Mais si la G. R. F. m'avait
offert des tarifs identiques, j'aurais pu ~~accueillir~~ me
permettre de comparer une publication Payot avec toutes
de mes activités.

Il est vrai que j'ai donné beaucoup de mon
meilleur à la G. R. F., mais je m'y suis appliqué.

Le silence est à peu près constant le même
après ce qui s'est passé. Et ensuite, je n'oublie-tu ou pas ?
Bon instant je suis à rif. Une de ces choses où j'ai je croyais
ton amitié, m'a fait défaut.

Ton

J. C.